



# CHARTRE FIABLE & RESPONSABLE

Être Fiable & Responsable, c'est avoir conscience que nous prenons tous part chaque jour, au développement de notre société, à la pérennité de nos TPE-PME et la croissance des entreprises françaises. C'est réaffirmer le rôle de son entreprise en tant que corps économique mais également en tant que corps social avec une mission, des valeurs et une raison d'être. C'est honorer ses engagements et agir au quotidien avec l'ensemble de ses parties prenantes, en ayant toujours à l'esprit cette part de responsabilité.

Au centre de cette responsabilité économique, les délais de paiement s'incrivent en majeur. Ils sont au cœur des enjeux de toutes les entreprises et la base d'une trésorerie saine. Tous les dirigeants et plus généralement les acteurs économiques en sont conscients. Et pourtant. Qui agit ? Qui s'engage ? Qui montre l'exemple ?

## En France en 2019, les retards de paiement augmentent de 25% les risques de défaillance d'entreprise.

Quel sera ce chiffre en 2020 ? Être Fiable & Responsable, spécifiquement cette année, c'est donner la possibilité à chaque acteur de maintenir son activité et de se développer grâce à un cadre de collaboration respectueux et équilibré, qui dépasse les discours de principe et s'accompagne d'actions concrètes.

En signant cette chartre, les acteurs économiques dans la position d'Acheteur s'engagent à :

1. Favoriser la prise de conscience et faire évoluer les pratiques relatives aux délais de paiement au sein même de leur entreprise
  - 1.1. Sensibiliser chaque interlocuteur et service concerné (finance, achat, donneurs d'ordre...) pour une meilleure compréhension et prise en compte des conséquences dues à ces retards
  - 1.2. Informer les collaborateurs de ses engagements au travers notamment de la mise en place d'une communication adaptée.
2. Créer un environnement favorable à la pérennité des entreprises notamment, les indépendants, TPE-PME, par :
  - 2.1. Le paiement de ses factures fournisseurs dans des délais courts ;
  - 2.2. La mise en place de solutions concrètes pour réduire les délais de paiements et aller au-delà du cadre légal notamment pour les « petites » factures
  - 2.3. L'adoption de règles et de process visant à créer un cadre respectueux et favorable aux échanges.

Avec le soutien de :

**Croissanceplus**  
Grandir ensemble

